



TARBES ODOS PYRÉNÉES
Volley-Ball

Assemblée Générale

VENDREDI
29 AOÛT
2025

Ordre du jour

**19H : ACCUEIL DES PARTICIPANTS
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**RAPPORT MORAL 2024/2025
RAPPORT FINANCIER 2024/2025
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026
SAISON ET PROJETS 2025/2026
QUESTIONS DIVERSES**



Rapport moral



Côté sportif :

- Pré-Nationale Garçons :

Une saison difficile pour le groupe qui avait une ambition de montée en N3 en fin de d'année mais qui n'a pas réussi à stabiliser son fonctionnement vis à vis des attentes de son coach.

Il n'est pas toujours facile de concilier les exigences des uns et des autres, les progrès sont là et ne posent aucune question mais la gestion des émotions, des frustrations et du collectif en matchs se posent en points noirs de cette saison.

Bien que le classement final soit en deçà des attendus, le championnat de cette année était très relevé et le maintien étant largement assuré, nous abordons la prochaine saison avec optimisme.

- Régionale 1 Garçons :

Un championnat compliqué pour la régionale cette saison avec 1 seule phase de matchs et 18 équipes au total. Difficile de conduire une saison équilibrée dans ces conditions mais l'équipe a montré de belles choses tout au long de l'année. Elle termine dans la 2ème partie de tableau et sera donc engagée en Régionale 2 la saison prochaine.

- Régionale 1 Filles :

Toujours des difficultés pour stabiliser l'effectif de l'équipe qui bénéficie de la présence de joueuses d'expériences lorsque c'est possible mais qui a subi des absences et blessures. Les joueuses ont fait preuve de beaucoup de cohésion en tournant sur les postes au besoin et réussissent à terminer la saison en milieu de tableau.

- Régionale 2 Filles :

Une équipe un peu "sous blister", avec une combinaison de joueuses M18, de joueuses mutées et de joueuses n'ayant jamais évolué en championnat féminin. Seulement 2 victoires en fin de saison mais des progrès incontestables de ces joueuses toujours souriantes. On continue le travail pour la nouvelle saison !

Rapport moral

- Championnat Départemental Mixte "Loisirs"

L'arrivée en nombre de nouveaux joueurs nous a permis de lancer une 2ème équipe mixte cette saison.

Beaucoup de motivation, beaucoup de progrès, beaucoup de sourires : la recette d'un groupe au TOP et un classement tout à fait honorable : Odos1 6ème / Odos2 11ème.

- Jeunes

Comme les saisons précédentes, nos équipes jeunes étaient engagées en championnats Aquitaine, ce qui nous a permis de limiter leurs temps de déplacement et de fonctionner avec des plateaux (plusieurs matchs sur une journée) plutôt qu'avec des matchs "simples".

On a vu de très belles performances et surtout beaucoup de progrès de tous nos jeunes que l'on tient à féliciter chaleureusement.

Nous sommes particulièrement heureux de voir revenir des joueurs dans les plus jeunes catégories de l'école de volley et espérons que cette tendance se poursuivra pour la saison prochaine.

- Coupe De France M21 garçons

Très beau parcours de notre équipe M21G en CDF cette saison puisque nos garçons réussissent à accéder au 4ème tour après avoir affronté à chaque fois des équipes très très solides, y compris des centres de formation de clubs professionnels. La qualification pour le tour suivant se joue sur un tie-break perdu 13-15 : c'est passé très près ! Un parcours exceptionnel qu'on espère néanmoins renouveler en 2025-2026.

Côté club :



- Forums & animations externes :

Nous avons présenté un stand lors de 2 événements en début de saison, que nous reconduirons dès le week-end prochain : la Fête du Sport en Famille à Soues avec le CD65 et le Forum des Associations de Tarbes. Nous avons également répondu présents à 2 invitations de Décathlon Tarbes en début et en fin de saison. Ces interventions sont essentielles à la vie de notre club, elles nous apportent une visibilité plus large au sein de l'agglomération et ramènent chaque année de nouveaux adhérents.

Rapport *moral*

- Animations publiques :

- Tournois inter-entreprises : grand succès pour notre premier tournoi inter-entreprises en octobre 2024, à tel point qu'il a fallu en programmer un 2ème en 2025 ! Un concept simple : permettre à des entreprises de passer un moment convivial, de rencontrer d'autres acteurs locaux et de jouer au volley pour le plaisir. Une 3ème édition aura lieu en 2025.
- Marché de Noël d'Odos : nous avons eu le plaisir de proposer un stand lors du marché de Noël d'Odos organisé pour l'illumination du sapin de la ville. Un franc succès pour notre tombola à cette occasion et un beau moment de partage avec les odosséens.
- Soirée de Noël : un bon repas fait maison, de la bonne musique et même la visite du Père Noël ! Il n'en fallait pas plus pour passer une très belle soirée jusqu'au bout du bout de la nuit et commencer les fêtes de fin d'année de la meilleure des manières.
- Soirée mexicaine : une soirée à thème, avec un repas sous forme de bar à fajitas, plein de lots à gagner grâce au concours de la plus belle moustache et du plus long "Mexiiiiiiiico". Un nombre de participants un peu timide mais une très belle soirée pimentée.
- Vide-greniers : retour du traditionnel vide-greniers, au mois de mai avec une belle météo mais il semble que la mode soit un peu passée et la fréquentation est restée moyenne. Dommage quand on sait le travail de préparation des réservations qui est très chronophage.

- Animations internes : Comme chaque année, nous avons proposé plusieurs tournois internes, pour les jeunes et pour les séniors autour de plusieurs thématiques (Saint Valentin, Années 80, Parents/Enfants, Tour du Monde)



Rapport *moral*

- Green Volley du TOVPB : Encore un beau succès de notre tournoi pour cette 4ème édition! De très beaux lots à gagner, des matchs de folie, des grillades à point : il ne manquait plus qu'une météo un peu plus clémente pour profiter de cette journée à 200%. La nouveauté de cette année c'est la création du Challenge 3B qui regroupe les tournois 3x3 filles et garçons de la Bigorre, du Béarn et du pays Basque. Chaque participant qui cumule les podiums peut prétendre à un prize money. Une belle initiative lancée par le CD64 que nous poursuivrons avec plaisir pour la 5ème édition en 2026.
- Record de licences : la Fédération Française de Volley a franchi la barre des 240 000 licences cette saison (licences événementielles incluses). De notre côté, nous avons atteint les 175 licences saisies, la courbe continue de grimper !

**LE GREEN VOLLEY
DU TOPVB**



**LE VOLLEY
OUTDOOR
C'EST IN
MY CLUB**



Rapport moral



Remerciements :

- Merci aux membres du bureau, aux entraîneurs et aux responsables d'équipes, pour leur engagement sans faille et leur dévouement qui est non seulement précieux mais indispensable à la bonne marche du club.
- Merci aux joueurs, d'avoir choisi notre club, de partager avec nous les victoires et les défaites, et de faire au quotidien les jours heureux de notre grande famille.
- Merci à nos arbitres et marqueurs, qui travaillent souvent dans l'ombre, mais sans qui nous ne pourrions tout simplement pas fonctionner.
- Merci à la Mairie d'Odos, Madame la Maire Isabelle Loubradou, Madame l'adjointe à l'animation sportive et culturelle Colette Iguaz, le Conseil Municipal et tous les employés communaux, pour la mise à disposition du gymnase, du pré de l'école pendant l'été, pour leur support financier et logistique et pour leur soutien au quotidien dans nos activités.
- Merci à la Mairie de Tarbes et à Monsieur l'adjoint aux sports Thomas Da Costa, pour leur soutien matériel et leur invitation à participer aux festivités tarbaises.
- Merci au Département des Hautes-Pyrénées représenté par M Jean-Michel Ségnéré pour son précieux soutien financier et matériel.
- Merci aux instances du volley-ball local pour leur travail et leur aide logistique : Ligue Occitanie de Volley-Ball, Comités Départementaux de Volley-Ball des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques.
- Merci au Fonds de Développement de la Vie Associative qui nous a attribué en fin de saison une subvention très importante pour notre saison à venir.
- Un merci tout particulier à l'établissement V&B Tarbes pour notre partenariat et pour la qualité de nos relations.
- Merci à tous nos partenaires privés qui nous accompagnent tout au long de l'année : Nexter Munitions, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, JL Créations, Néméa, Décathlon et tous les autres, ...

VOTE



Organisation

2024/2025

MEMBRES DU BUREAU

Camille CENTIS

Marko LABATUT

Mathieu NICOLAS

Noa LOUBAUD VOLLAND

Amélie GROS

Marion LÉZIN

Louise PAILHÉ

Stéphanie CLOUP

Adrien POVEDA

Théo PINONDELLE

Martine STÉPHAN

Maxime CASSAGNES

Présidente : Marion LÉZIN

Vice-Président : Théo PINONDELLE

Trésorière : Stéphanie CLOUP

Nombre de licences : 175
(164 pour la saison précédente)



Arbitres :

Noa LOUBAUD VOLLAND, Benjamin PINONDELLE & Jean-Marie BENALET

Marqueurs :

Mathias BLANCHARD, Jade POMES, Pauline TEDESCHI, Amélie GROS

Entraîneurs/Coachs/Animateurs :

Alexandre FROMHOLTZ, Théo PINONDELLE, Marko LABATUT, Marion LÉZIN,
Adrien POVEDA, Martine STEPHAN, Corentin CHENGUELAIA,
Florian FOURCADE, Pauline JACQUES, Yannis ETCHEBERRY

	CHARGES			PRODUITS	
600	ACHATS	7 893,98 €	700	VENTES PRODUITS	1 066,00 €
610	FRAIS ARBITRAGE	2 452,00 €	710	LICENCES + ANCV	20 871,50 €
623	COMMUNICATION	131,82 €	740	SUBVENTIONS & PARTENARIATS	9 220,00 €
625	FRAIS DEPLACEMENTS 	3 319,95 €		dont subvention Mairie Odos	7 000,00 €
626	TÉLÉPHONE - INTERNET	1 233,12 €			
641	DÉFRAIEMENTS ENTRAINEURS	4 524,51 €			
651	LICENCES	11 764,14 €			
660	CHARGES FINANCIERES	279,73 €	760	PRODUITS FINANCIERS	45,53 €
6601	PRÊT BANCAIRE	505,77 €	7601	PRÊT BANCAIRE	1 500,00 €
661	FRAIS TRANSACTIONS CB	1 032,45 €			
666	CHARGES SERVICES CIVIQUES	325,00 €	766	SERVICES CIVIQUES	200,00 €
670	ANIMATIONS 	2 874,20 €	770	ANIMATIONS	7 686,00 €
680	RÉCEPTIONS MATCHS 	1 502,65 €	701	RECETTES MATCHS	1 808,50 €
690	DIVERS	224,90 €	790	DIVERS	
	TOTAL DES CHARGES	37 932,40 €		TOTAL DES PRODUITS	44 197,53 €
	EXCÉDENT 2024/2025	6 265,13 €		DÉFICIT	
				DÉFICIT 2023/2024	3 745,22 €
	EXCÉDENT	2 519,91 €			

Budget prévisionnel

2025/2026

	CHARGES			PRODUITS	
600	ACHATS	5 000.00 €	700	VENTES PRODUITS	1 700.00€
610	FRAIS ARBITRAGE	2 500.00 €	710	LICENCES + ANCV	21 000.00€
623	COMMUNICATION	200.00 €	740	SUBVENTIONS et PARTENARIATS	11 000.00€
625	FRAIS DEPLACEMENTS	4 000.00 €			
626	TÉLÉPHONE - INTERNET	1 400.00 €			
641	DÉFRAIEMENTS ENTRAINEURS	1 500.00 €			
651	LICENCES	14 000.00 €			
660	CHARGES FINANCIERES	200.00 €	760	PRODUITS FINANCIERS	
6601	PRÊT BANCAIRE	1 000.00 €			
661	FRAIS TRANSACTIONS CB	900.00 €			
666	CHARGES SALARIALES	5 000.00 €			
670	ANIMATIONS	5 000.00 €	770	ANIMATIONS	8 000.00 €
680	RÉCEPTIONS MATCHS	3 000.00€	701	RECETTES MATCHS	2 200.00€
690	DIVERS	200.00€	790	DIVERS	
	TOTAL DES CHARGES	43 900.00 €		TOTAL DES PRODUITS	43 900.00 €

VOTE



Évolution soumise au vote de l'Assemblée Générale : le règlement intérieur

Nous avons jusqu'ici fonctionné avec une simple charte présentant les engagements inhérents à l'adhésion au club.

Nous constatons cependant au quotidien que les règles de communauté qui nous semblent parfois évidentes ne le sont pas pour tout le monde.

Dans un but de clarification du fonctionnement de notre structure et de protection de tous ses membres, en complément de notre charte et comme prévu par nos statuts : le comité directeur propose la création d'un **règlement intérieur**.

Celui-ci sera révisable sur demande ou à l'initiative du Comité Directeur.

Proposition de texte :

ARTICLE 1 : adhésions

Les personnes désirant adhérer à l'association doivent suivre le parcours d'inscription et fournir les justificatifs demandés selon leur catégorie d'âge et de pratique.

Pour les mineurs, cette inscription doit être réalisée par un représentant légal.

Au moment de leur adhésion, les membres doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque saison sportive par le Comité Directeur. Cette cotisation inclut le coût de la licence fédérale.

L'association peut à sa discrétion proposer un paiement de l'adhésion en plusieurs fois ou une réduction exceptionnelle pour les familles nombreuses.

Sauf mention contraire particulière, un premier versement de 50% de la somme est obligatoire pour valider le processus d'inscription.

L'adhésion ne sera définitivement validée qu'après paiement intégral de la cotisation due.

En cas de non-paiement, partiel ou intégral, de la cotisation, le Comité Directeur pourra prononcer une radiation du membre qui perdra tout bénéfice lié à l'adhésion.

Sauf disposition exceptionnelle à la seule discrétion du Comité Directeur, toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission ou d'exclusion d'un membre.



Évolution soumise au vote de l'Assemblée Générale : le règlement intérieur

ARTICLE 2 : comportement

Chaque membre doit respecter les règles élémentaires de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité. Le respect des personnes et du matériel est exigé de la part de tous les pratiquants et de leurs éventuels accompagnants.

Toute personne dont le comportement ou les propos se révéleraient non conformes à l'éthique de l'association ou qui lui porterait préjudice se verrait immédiatement exclue. Cette exclusion sera prononcée par le Comité Directeur par écrit au membre concerné.

Sont considérés comme motifs d'exclusion toute rixe, insulte, injure, comportement agressif, incivilité et a fortiori tout acte pénalement sanctionnable.

Il en est de même de tout comportement raciste, xénophobe, sexiste ou discriminant.

Les motifs ci-après entraîneront une radiation immédiate du membre :

- agression physique, verbale ou sexuelle**
- détérioration volontaire de matériel**
- comportement inconvenant ou dangereux**
- propos désobligeants, injurieux ou diffamatoires envers les autres membres, les animateurs ou le Comité Directeur, sur internet ou lors des activités de l'association**

ARTICLE 3 : tenue vestimentaire et affaires personnelles

Les règles légales d'hygiène et de sécurité doivent être respectées.

Chaque adhérent doit adopter une tenue correcte et appropriée à la pratique sportive. Le port de chaussures à semelles non marquantes est obligatoire pour tout pratiquant dès lors qu'il accède au terrain de pratique.

Chaque adhérent est responsable de ses affaires personnelles, l'association décline toute responsabilité en cas de perte/vol/dégradation.



Évolution soumise au vote de l'Assemblée Générale : le règlement intérieur

ARTICLE 4 : matériel

*L'association met à la disposition des pratiquants un matériel spécifique.
L'achat de ce matériel est en partie financé par les cotisations des membres.*

Chaque membre s'engage à utiliser le matériel à bon escient et à respecter les consignes d'utilisation édictées par les animateurs et/ou les membres du Comité Directeur.

Tout matériel dégradé par une cause non accidentelle ou non liée à une pratique sportive adéquate pourra être refacturé au membre responsable de sa dégradation.

Le matériel doit être installé avec précaution et rangé en lieux et places dédiés à la fin de chaque séance par tous les pratiquants de la séance sans exception.

ARTICLE 5 : prise en charge des mineurs

*Les parents sont responsables de leurs enfants en toutes circonstances.
Ils doivent s'assurer de la présence d'un encadrant du club avant de laisser un mineur à l'intérieur de la salle et récupérer celui-ci à la fin de la séance à la sortie de la salle.*

L'encadrant peut autoriser ou refuser à sa convenance la présence dans la salle des parents ou des accompagnants pendant le déroulement de la séance.

En cas de retard en fin de séance, le responsable légal doit impérativement prévenir l'encadrant pour organiser la garde du mineur.

En cas de retard non signalé, l'association ne peut être tenue responsable de la garde de l'enfant.

En cas de retards répétitifs, l'association pourra prendre des mesures de suspension de l'adhésion



Évolution soumise au vote de l'Assemblée Générale : le règlement intérieur

ARTICLE 6 : transport des athlètes

Qu'ils soient mineurs ou majeurs, le transport des athlètes sur les lieux d'entraînements ou de compétitions ne sera pas assuré par l'association.

Le club peut, lorsque c'est possible, proposer un déplacement groupé mais les covoiturages sont sous la seule responsabilité des adhérents ou de leurs représentants légaux.

ARTICLE 7 : mesures d'urgence

L'adhésion au club implique d'accepter que les encadrants ou les dirigeants du club prennent toute mesure d'urgence nécessaire en cas d'accident.

Toute problématique de santé pouvant entraîner une mesure d'urgence doit être communiquée au moment de l'adhésion de manière précise pour que l'adhérent soit pris en charge en conséquence.

Toute problématique de santé connue et non déclarée pourra selon sa gravité et ses conséquences entraîner la radiation de l'adhérent.

ARTICLE 8 : application du règlement intérieur

Le présent règlement s'applique sans restriction dès la demande d'adhésion.

VOTE



Saison & Projets

2025/2026

- **Emploi & alternance :**

Grâce au rôle d'enseignant d'Alexandre Fromholtz, nous sommes cette année en cours de finalisation de contrats d'apprentissages pour 2 jeunes qui rejoignent le groupe PNM. Ils seront en formation BPJEPS et interviendront comme entraîneurs auprès de nos licenciés sous le tutorat d'Alexandre. Ce dispositif nous demande beaucoup d'administratif mais sera très positif pour notre structure et pour ces jeunes. 1er gain : nous pouvons réutiliser le créneau du mercredi après-midi qui n'était pas exploitable par des encadrants en activité professionnelle classique.

- **Service civique 2025/2026 :**

Nous bénéficions de ce dispositif pour la 4ème année consécutive. Pour rappel, il est financé par l'État et par la Fédération (pas de frais pour le club) et propose un contrat de 24H par semaine rémunéré. Pauline JACQUES et Louis BUSCHE nous rejoindront cette saison pour aider le comité directeur dans ses missions quotidiennes.

- **Création de l'équipe 3 garçons :**

Nous envisageons de créer une 3ème équipe séniors garçons compte tenu des arrivées de joueurs. Pour l'instant l'effectif reste légèrement insuffisant pour assurer une saison fonctionnelle donc nous referons un point à la mi-septembre. Elle serait engagée en Aquitaine comme la R2F.

- **Boutique :**

La boutique permanente est toujours ouverte chez Décathlon. Vous y trouverez de nombreux produits personnalisables avec le logo du club et vos initiales. Les produits sont payés en ligne et livrés directement chez vous. Consultez la collection [ici](#).

Nous ferons également ce début d'année une boutique éphémère avec des produits "essentiels" de rentrée, commandes sur notre site avec paiement CB et livraison au gymnase.

- **Formation Entraîneur :**

La formation du 1er diplôme d'entraîneur DRE1 aura lieu cette année avec des séances présentiels locales. C'est le moment où jamais de s'inscrire puisqu'habituellement il faut se déplacer jusqu'à Narbonne !



Saison & Projets

2025/2026

Evénements

- 
- 06/09/25 : FORUM DES ASSOCIATIONS (TARBES)
 - 07/09/25 : SPORT EN FAMILLE (SOUES)
 - 20/09/25 : REPRISE DES MATCHS SÉNIORS
 - 12/10/25 : 1ER TOUR COUPE DE FRANCE M21
 - 24/10/25 : 3EME TOURNOI INTER-ENTREPRISES
 - 31/10/25 : TOURNOI INTERNE SENIORS
 - 31/01/26 : SOIRÉE REPAS À THÈME - SOIRÉE BASQUE
 - 20/02/26 : TOURNOI INTERNE SENIORS
 - 25/04/26 : FÊTES D'ODOS
 - 30/04/26 : TOURNOI ET REPAS
 - 13/06/26 : GREEN VOLLEY DU TOPVB - 5EME EDITION
 - 18/06/26 : TOURNOI INTERNE FIN DE SAISON JEUNES
 - 26/06/26 : TOURNOI INTERNE FIN DE SAISON SENIORS





Inscriptions

2025/2026

[CLIQUEZ ICI !](#)



TARBES ODOS PYRÉNÉES
Volley-Ball

Aider le club

au quotidien

- [Décathlon](#)

Tous vos achats chez Décathlon peuvent alimenter une cagnotte pour le club, retrouvez toutes les informations [ici](#)

- [Carrefour](#)

Pour participer, inscrivez-vous [ici](#) et sélectionnez le TOPVB. Chaque fois que vous ferez vos courses, vous nous permettrez de collecter des points pour obtenir du matériel sportif !

- [MaPetiteSponso](#)

Vos magasins préférés vous offrent des avantages et sponsorisent des dons pour votre club! Retrouvez toutes les infos [ici](#)

- [Devenir Partenaire](#)

Vous êtes professionnels et souhaitez vous engager auprès d'une association locale dynamique, ambitieuse et familiale?

Vous connaissez un professionnel qui serait intéressé?

Consultez notre page dédiée [ici](#) et contactez-nous pour la création du contrat de partenariat.

- [Je fais un don](#)

En tant qu'association Loi 1901, nous pouvons recevoir des dons des particuliers ou des professionnels qui ouvrent droit à des réductions fiscales. Chaque don participe à la bonne marche de notre club et représente une précieuse ressource pour notre association.

Retrouvez toutes les informations [ici](#) et contactez-nous pour toute question.

#CRÉNEAUX2025/2026

ATTENTION : LES CRÉNEAUX JEUNES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE

SALLES

ODOS : GYMNASSE MUNICIPALE, ESPLANADE DU CHATEAU 65310 ODOS
 TARBES : L'USINE, 15 AVENUE DES FORGES 65000 TARBES

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

À L'USINE (TARBES)

19H30/21H00

RÉGIONALE 2
FILLES

M18
FILLES

M18
GARÇONS

À ODOS

20H00/21H45

LOISIRS
MIXTE

R3*
GARÇONS

*sous réserve du nombre de joueurs inscrits

À ODOS

19H/20H45

PRÉNATIONALE
GARÇONS

20H30/22H15

RÉGIONALE 2
GARÇONS

À ODOS

14H30/16H

M7/M9/M11
MIXTE

M13/M15
GARÇONS

M13/M15
FILLES

19H/20H45

RÉGIONALE 2
FILLES

20H30/22H15

RÉGIONALE 1
FILLES

À ODOS

19H/20H30

M18
GARÇONS

M18
FILLES

R3*
GARÇONS

*sous réserve du nombre de joueurs inscrits

20H30/22H15

RÉGIONALE 2
GARÇONS

À ODOS

17H30/19H

M7/M9/M11
MIXTE

19H/20H45

RÉGIONALE 1
FILLES

20H30/22H15

PRÉNATIONALE
GARÇONS

À L'USINE (TARBES)

10H/11H30

M13/M15
FILLES

M13/M15
GARÇONS

CATÉGORIES JEUNES

SELON L'ANNÉE DE

NAISSANCE :

M7 = 2019/2020

M9 = 2017/2018

M11 = 2015/2016

M13 = 2013/2014

M15 = 2011/2012

M18 = 2008/2009/2010



TARBES ODOS PYRÉNÉES
Volley-Ball

TARIFS 2025/2026

PÉRIODE DU 01/09/2025 AU 01/07/2026

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE À L'INSCRIPTION EN LIGNE
 PAIEMENT EN 2 OU 3 FOIS POSSIBLE UNIQUEMENT PAR CHÈQUES
 AVEC UN 1ER ENCAISSEMENT DE 50% DU MONTANT DE L'ADHÉSION

SÉNIORS CHAMPIONNATS RÉGIONAUX (HORS MAILLOT/SHORT, HORS MUTATION)	170,00€
SÉNIORS MIXTE "LOISIR"	125,00€
CATÉGORIES JEUNES DE 7 À 21 ANS (HORS SURCLASSEMENTS SENIORS)	130,00€
CATÉGORIE "BABY" DE 5 A 7 ANS	85,00€
FRAIS DE MUTATION INDOOR (LICENCIÉ DANS UN AUTRE CLUB FFVB EN 2024/2025)	55,00€
LICENCE SUPPL. VOLLEY OUTDOOR (BEACH)* *EN CAS DE MUTATION D'UNE LICENCE OUTDOOR, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉS	20,00€
DIRIGEANTS	60,00€
MAILLOT/SHORT SÉNIORS GARÇONS	40,00€
MAILLOT SÉNIORS FILLES	30,00€

DISPOSITIF PASS'SPORT :



RÉDUCTION DE 70€ DÈS L'INSCRIPTION POUR LES DÉTENTEURS
 D'UN CODE PASS'SPORT VALIDE
 RENSEIGNEMENTS : [HTTPS://PASS.SPORTS.GOUV.FR/](https://pass.sports.gouv.fr/)



MAIRIE D'ODOS



SIGNALETIQUE TOUS SUPPORTS
☎ 06 72 05 67 36 📍 AUREILHAN, 65800
✉ contact.jlcreations@gmail.com 🌐 [jlcreations](http://jlcreations.com)

